



**Petite enfance
jeunesse**

↳ P. 10



Cadre de vie

↳ P. 12



**Culture
et patrimoine**

↳ P. 24

EDITO



« VOILÀ L'ÉTÉ, VOILÀ L'ÉTÉ ! »
CHANTAIENT LES NÉGRESSES VERTES DANS LES ANNÉES 90.
ET OUI, VOILÀ L'ÉTÉ, ET AVEC LUI SON LOT DE MANIFESTATIONS ET D'ÉVÉNEMENTS,
CERTAINS PRÉVUS, D'AUTRES INATTENDUS.



Depuis le dernier numéro de la gazette Bonsoise nous avons souhaité un joyeux 30ème anniversaire à notre EHPAD de la Roselière. Merci à toute l'équipe de l'EHPAD, aux externes et à celles et à ceux qui assurent l'animation, les soins et le bien être de nos aînés au quotidien.

La période a vu également la tenue de la 9ème Grimpée des Voirons, la première de cette mandature à la fois pour la Commune de Saxel que pour la nôtre. Quel plaisir de voir renaître une telle manifestation après plusieurs annulations successives ! Nous lui souhaitons longue vie et une notoriété grandissante, qu'elle atteigne à nouveau son plus haut niveau d'environ 80 participants. La Grimpée est d'autant plus intéressante qu'elle permet de nouer et d'entretenir des liens avec une commune limitrophe qui fait partie d'une autre intercommunalité que la notre (Thonon Agglomération). La position géographique de Bons-en-Chablais, en limite d'intercommunalité fait que nous sommes « frontaliers » avec plusieurs communes du même type : Machilly et Saint-Cergues, d'Annemasse Agglomération, Boège et donc Saxel, de la communauté de Communes de la Vallée Verte. Pourtant limitrophes, ces communes peuvent avoir des problématiques très différentes des nôtres. Cela nous permet de bénéficier d'autres expériences et situations que celles auxquelles nous sommes confrontés dans notre intercommunalité. Cela, ouvre le champ des possibles et permet d'enrichir notre vision qui, à être confronté à un seul environnement intercommunal a tendance à se rétrécir.

Un autre point que je tiens à aborder dans cet éditto, celui des gens du voyage. Au moment où ces lignes sont écrites, le groupe important qui s'était installé vers l'école et les terrains de foot a levé le camp. La seconde installation, concomitante, aux Bracots, fait de même.

Il est entendu que nous allons faire notre possible pour éviter une nouvelle installation sur ce terrain. Avec quelle solution, nous ne le savons pas encore totalement. Nos prédécesseurs avaient déjà traité les abords par des rochers, un portique et un merlon de terre. Nous avons depuis ajouté un portique au parking de foot. Ces protections pourraient paraître adéquates, la dernière installation de caravanes sur ce site datant de 2012. Ce n'est visiblement pas le cas, nous allons donc procéder autrement. Trois autres portiques d'un autre style sont en fabrication, à destination du parking sous la cure, des deux parkings de la salle des fêtes, haut et bas. Ils auraient dû être en place cet été mais seront quelque peu retardés en raison du conflit Ukrainien. L'équipement de l'entrée de la ZAE des Bracots a été repris par Thonon Agglomération, avec une optique d'application sur toutes les ZAE du territoire. Deux choses

sont cependant probables. La première est que malgré tous les efforts que l'on peut déployer, il est difficile de gérer les accès de tous les terrains pour ce qui a trait aux gens du voyage. D'autant qu'ils sont très créatifs pour trouver des solutions pour entrer sur les terrains municipaux voire même privés. Alors soyons vigilants, tous. Rien qu'en marge de cette dernière installation nous en avons empêché 4 autres. La seconde est qu'il faut malheureusement s'attendre à d'autres tentatives d'installation, et ce de plus en plus. Nous faisons face à un double phénomène sur notre territoire. D'une part nous entrons en période estivale et arrivent les déplacements saisonniers, comme toutes les années si j'ose dire. Mais en plus une certaine partie de la communauté reste en permanence dans la région, s'installant de commune en commune au gré des mouvements spontanés et des expulsions. Rien que l'année passée nous avons dû gérer 18 cas, plus ou moins importants. La question est de taille. Au niveau communal, nous pouvons agir avant qu'une première caravane ne s'installe sur un terrain, à partir du moment où l'on a le temps de réagir, ce qui est rare car les gens du voyage ne préviennent pas de leurs intentions. Une fois que l'installation a commencé nous entrons dans le cadre d'une procédure dont la commune ne maîtrise pas tous les délais et dont la décision finale dépend de la préfecture (avant un éventuel recours des gens du voyage). Je tiens d'ailleurs à remercier chaleureusement Monsieur le Sous-Préfet Coquand, qui par sa réactivité, son action et son implication a rendu possible le départ de cette énorme double installation en 2 semaines seulement, une première !

Nous sommes solidaires de tous au regard des désagréments que cette installation vous a fait subir autant qu'à nous, municipalité. Nous mettons tout en œuvre à chaque installation pour que ces désagréments soient le moins important possible.

Ne laissons pas ces aléas nous gâcher la période estivale et profitons des festivités et manifestations qui jalonnent l'été dans notre territoire.

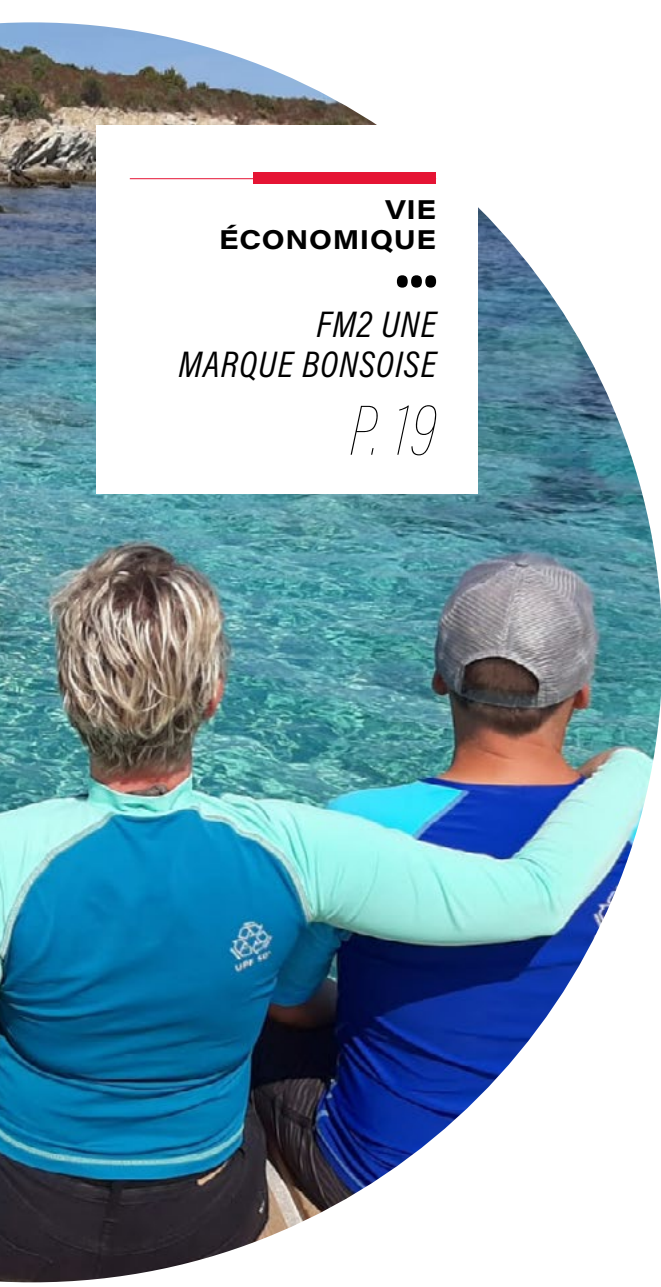
Enfin, nous adressons nos meilleures pensées à la famille d'Yvonne Martin, doyenne de l'EHPAD de la Roselière de notre commune dont le départ est survenu dans sa 109ème année. Paix à son âme.

« Voilà l'été, j'aperçois le soleil, les nuages filent et le soleil s'éclaircit »

Bel été à tous.

Le Maire, Olivier Jacquier

SOMMAIRE



VIE ÉCONOMIQUE

●●●
FM2 UNE
MARQUE BONSOISE

P. 19

ACTUALITÉS

●●●
LE BUDGET
2022

P. 6

PETITE ENFANCE JEUNESSE

●●●
LE GOÛTER DE
LA DIFFÉRENCE

P. 10

CADRE DE VIE

●●●
LE CENTRE DE SANTÉ
PREND FORME

P. 12 - 15

CADRE DE VIE

●●●
LA ROSELIÈRE
À 30 ANS

P. 16

CULTURE ET PATRIMOINE

●●●
LE GÉOPARC
DU CHABLAIS

P. 24 - 25

CULTURE ET PATRIMOINE

●●●
UN SYMBOLE
DE PAIX

P. 26

JEUX

●●●
ZOOM SUR
NOTRE COMMUNE

P. 37

AGENDA

●●●
ÉVÈNEMENTS
& ANIMATIONS

P. 38

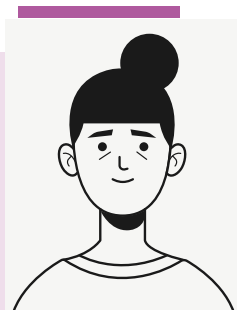
ACTUALITÉS



DU CÔTÉ DES SERVICES MUNICIPAUX



PLUSIEURS AGENTS ONT REJOINT NOTRE COLLECTIVITÉ
POUR NOUS APPORTER LEURS COMPÉTENCES
ET LEUR VISION DU SERVICE PUBLIC.
NOUS LEUR SOUHAITONS LA BIENVENUE.



Martina MANGA
embauchée comme
agent d'entretien et de
restauration, auparavant
employée via CHABLAIS
Inter Emplois, est arrivée
le 02 mai 2022.



Sylvie DUMAS
(auparavant sur le poste de
la régie de l'École Municipale
de Musique, Théâtre et
Danse) a pris ses nouvelles
fonctions le 01 juillet, au
poste de responsable
du service Éducation, en
remplacement d'Élodie
CANOVA partie en mutation

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Suite à la crise sanitaire de 2020, le recensement de la population aura lieu en janvier et février 2024.

L'ORGANISATION SE PRÉPARERA DÈS LE MOIS D'AVRIL 2023.

Nous ferons appel à des personnes disponibles en courant d'année 2023. Des demi-journées de formation seront dispensées au coordinateur et aux agents recenseurs par un superviseur de l'I.N.S.E.E.

Une information sera diffusée sur les différents supports de la Commune.



Protocole

d'obtention d'un rendez-vous médical



**Besoin rapidement
d'un avis médical ?**

Pensez-vous que votre pronostic vital peut-être engagé ?



Contactez le SAMU : 15 ou 112



Contactez le cabinet de votre médecin traitant



Vous n'avez pas réussi à avoir un rendez-vous?

Si vous habitez ou êtes de passage sur le territoire du Bas-Chablais***
ou que votre médecin traitant est situé sur le Bas-Chablais,
appelez les Soins Non Programmés* de la CPTS du Bas-Chablais**.

04 56 66 04 40

Numéro d'appel gratuit.
Joignable du lundi au vendredi de 8h à 12h.

* Les Soins Non Reprogrammés (SNP) répondent aux besoins des patients souffrant d'un problème de santé qui ne relève pas de l'urgence vitale mais dont la prise en charge ne peut être ni anticipée ni retardée.

**CPTS - Communauté Professionnelle Territoriale de Santé :
organisation des professionnels de santé sur un territoire donné.

***Communes appartenant à la CPTS du Bas-Chablais :
Allinges, Anthy-sur-Léman, Armoy, Ballaison, Bons-en-Chablais, Brenthonne, Cervens,
Chens-sur-Léman, Douvaine, Draillant, Excenevex, Fessy, Loisin, Lully, Lyaud, Machilly,
Margencel, Massongy, Messery, Nernier, Orcier, Perrignier, Saint-Cergues, Sciez, Veigy,
Yvoire.

Pour plus de renseignements sur la CPTS du Bas-Chablais rendez-vous sur :

www.cpts-bas-chablais.fr

ACTUALITÉS



LE BUDGET DES DÉPENSES 2022



DÉPENSES DE PERSONNEL

FONCTIONNEMENT
2 971 500 €
INVESTISSEMENT
- €

TOTAL
2 971 500 €



VOIRIE, ÉCLAIRAGE, RÉSEAUX

DONT MOBILITÉ DOUCE
BRETHONNE-BONS (900K€)
FONCTIONNEMENT
254 050 €
INVESTISSEMENT
1 604 479 €

TOTAL
1 858 529 €



EMPRUNTS

FONCTIONNEMENT
184 871 €
INVESTISSEMENT
1 672 254 €

TOTAL
1 857 125 €



ÉDUCATION RESTAURATION

DONT NOUVEAU GROUPE
SCOLAIRE (854K€)
FONCTIONNEMENT
487 257 €
INVESTISSEMENT
1 085 728 €

TOTAL
1 572 985 €



TRANQUILLITÉ DONT VIDÉOPROTECTION (224K€) ET RÉAMÉNAGEMENT LOCAUX POLICE M. (150K€)

FONCTIONNEMENT
54 313 €
INVESTISSEMENT
415 020 €

TOTAL
469 333 €



FLUIDES

FONCTIONNEMENT
387 020 €
INVESTISSEMENT
- €

TOTAL
387 020 €

Représentation, sous forme
de nuage de bulles, des
pourcentages de chaque
thématiques du budget.
Suivez les couleurs !



ÉVÉNEMENTIEL COMMUNICATION

FONCTIONNEMENT
184 169 €
INVESTISSEMENT
68 722 €

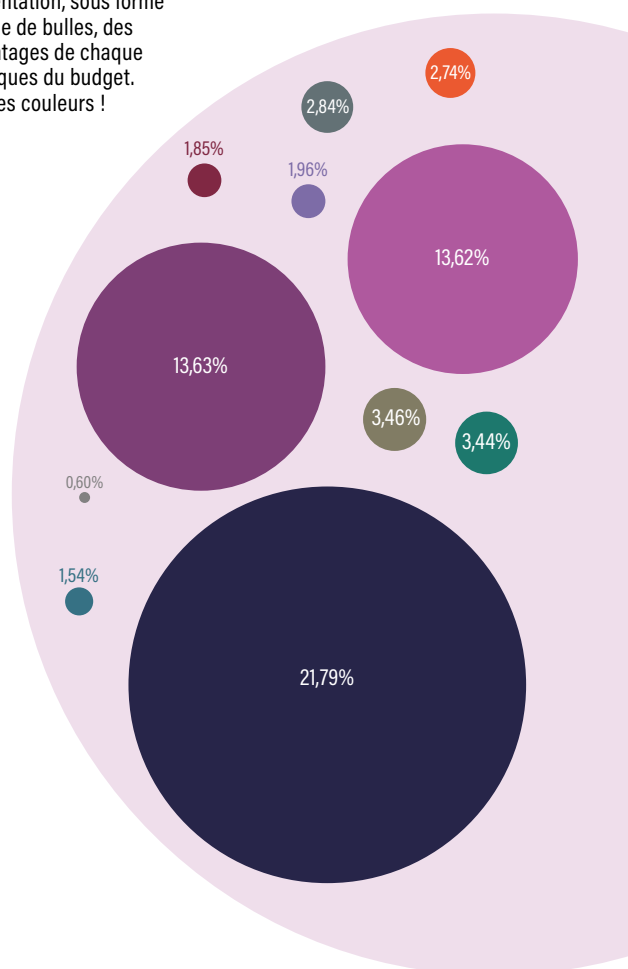
TOTAL
252 891 €



MAISON FRANCE SERVICES

FONCTIONNEMENT
20 000 €
INVESTISSEMENT
190 000 €

TOTAL
210 000 €



ACTUALITÉS



Le budget traduit les ambitions de la commune en début d'année en termes de dépenses.

La réalisation budgétaire de fin d'année comportera des écarts avec ce budget en fonction des projets qui auront pu être menés à bien.

Le budget de fonctionnement correspond aux dépenses nécessaires à la bonne marche quotidienne des services et le budget d'investissement permet l'amélioration des structures et du cadre de vie.

AUTRES DÉPENSES
COURANTES

FONCTIONNEMENT
781 613 €
INVESTISSEMENT
199 262 €

TOTAL
980 876 €

ENFANCE
JEUNESSE

FONCTIONNEMENT
774 602 €
INVESTISSEMENT
85 740 €

TOTAL
860 342 €



BÂTIMENTS

FONCTIONNEMENT
377 677 €
INVESTISSEMENT
431 995 €

TOTAL
809 672 €

CENTRE
DE SANTÉ

FONCTIONNEMENT
51 500 €
INVESTISSEMENT
420 000 €

TOTAL
471 500 €

DÉPENSES
TOTALES
RÉPARTITION
DU BUDGET
2022

13 637 010 €

VIE CULTURELLE,
ASSOCIATIVE
ET SPORTIVE
DONT SUBVENTIONS VERSÉES
(65K€) ET TRIBUNES SALLE
DES FÊTES (204K€)

FONCTIONNEMENT
114 942 €
INVESTISSEMENT
259 286 €

TOTAL
374 228 €

VÉHICULES
ET ENGINES

FONCTIONNEMENT
39 500 €
INVESTISSEMENT
227 200 €

TOTAL
266 700 €

ÉCOLE
DE MUSIQUE

FONCTIONNEMENT
183 906 €
INVESTISSEMENT
1 800 €

TOTAL
185 706 €

PRÉLÈVEMENT
SRU

FONCTIONNEMENT
82 374 €
INVESTISSEMENT
- €

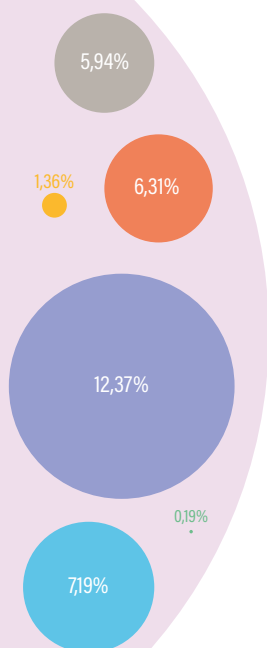
TOTAL
82 374 €



CCAS

FONCTIONNEMENT
26 229 €
INVESTISSEMENT
- €

TOTAL
26 229 €



ACTUALITÉS



LE BUDGET 2022 FOCUS ÉNERGIE

+41 %



Budget
eau et assainissement

+40 %



Budget
électricité

+20 %



budget
combustibles

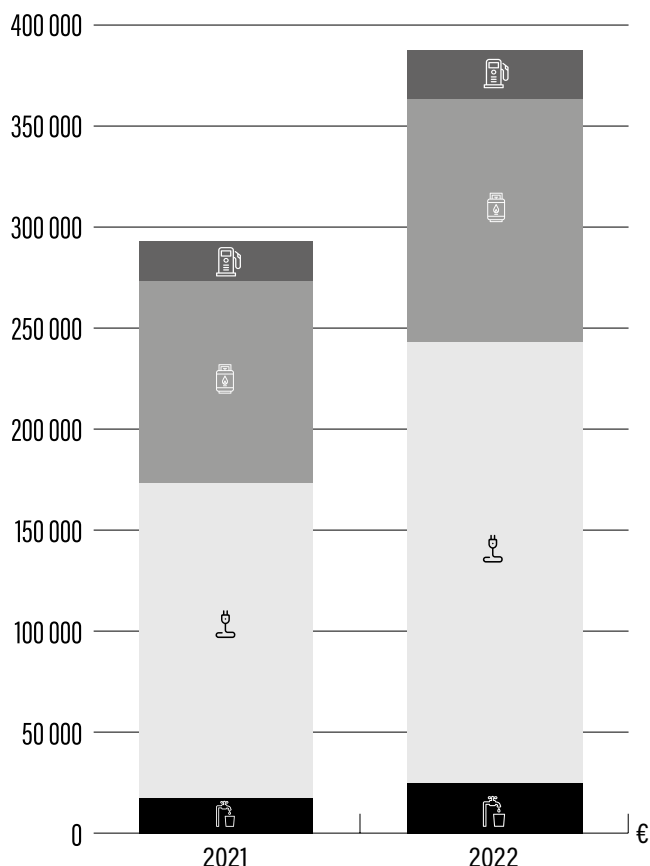
+21 %



Budget
carburants

Évolution du budget de 2022
par rapport au budget réalisé en 2021

POUR TOUTE QUESTION SUR CET ARTICLE
mairie@bons-en-chablais.fr
à l'attention du service finances



+ 94 000 €

**DE DÉPENSES
EN ÉNERGIE
PAR RAPPORT À 2021
SOIT + 5,55%**



PETITE ENFANCE JEUNESSE



LE RELAIS DE LA PETITE ENFANCE

Suite à la parution au Journal Officiel de l'Ordonnance du 19 mai 2021 relative aux services aux familles, le **RAM** (Relais Assistants Maternels) est devenu un **RPE** (Relais Petite Enfance) avec des missions élargies.

Le RPE est présent sur la commune de Bons-en-Chablais les lundis, avec le matin des activités proposées aux assistants maternels, aux gardes à domicile et aux enfants accueillis au sein de la salle des fêtes, puis, l'après-midi, une permanence d'accueil pour les familles et les professionnels de la petite enfance (assistant maternel, garde à domicile), sur rendez-vous uniquement.

Pour rappel le RPE, est un service de proximité gratuit. C'est un lieu d'accueil, d'informations, de rencontres et d'échanges au service des parents, des assistants maternels et des gardes à domicile.

Avec 52 assistants maternels sur la commune, soit 186 places d'accueil, le RPE s'inscrit en complément de la crèche « la Galipette ».

Des informations se trouvent sur les sites internet des mairies de Douvaine et Bons en Chablais.

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE RPE :

Les mardis ou jeudis après-midi
07 79 49 52 15

-
ram@ville-douvaine.fr

ACTUALITÉ DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs de Bons-en-Chablais se prépare à accueillir les enfants de 3 à 13 ans de Bons-en-Chablais et des alentours du 8 juillet au 26 août 2022, de 7h30 à 18h30.

L'équipe, dynamique et motivée, a proposé et proposera au cours de cet été de nombreuses activités ludiques et sportives autour de la thématique « À la découverte de notre terre et de son écosystème » avec :

- Des activités ludiques
- Des grands jeux
- Du bricolage
- Du jardinage...

Les 3/5 ans et les 6/12 ans ont pu profiter d'un stage nature en juillet et pourront participer à un stage poney du 8 au 12 août 2022 pour les 3/5 ans et du 1^{er} au 5 août 2022 pour les 6/12ans.

Durant l'année scolaire 2022-2023, l'accueil de loisirs proposera comme thématique :

« À la découverte de la France, de ses régions, de sa culture... »

RENSEIGNEMENTS

04 50 39 41 76
accueilfolbons.fr
bonsinfos@fol74.org

INSCRIS-TOI VITE !!!

al-bons.portail-defi.net



PETITE ENFANCE JEUNESSE



LE GOÛTER DE LA DIFFÉRENCE 2022



C'EST AVEC UNE IMMENSE JOIE QUE L'APE A PU RECONDUIRE SON "GOÛTER DE LA DIFFÉRENCE" ET OFFRIR UN MOMENT CONVIVAL DE PARTAGE SUR LE THÈME, CETTE ANNÉE, DU "MIEUX VIVRE ENSEMBLE".



Le vendredi 10 juin 2022 a eu lieu l'événement tant attendu et organisé par l'APE et les parents d'élèves bénévoles de notre école. L'occasion de passer un moment convivial avec les enfants.

Les années précédentes, nous reversions un chèque à une association. Cette année, la vente de ces goûters servira à financer un projet pour notre école, des bancs de l'Amitié pour la cour de récréation. Ces bancs ont pour vocation à connecter les élèves afin de ne laisser personne à l'écart. Si un enfant se sent seul, isolé ou même triste, il pourra aller sur un de ces bancs et les autres élèves viendront à sa rencontre.

Pour ce faire, l'APE et les parents d'élèves bénévoles ont préparé des ateliers et animations ludiques et inclusifs. Dès leur entrée, parents et enfants ont été accueillis par des boissons, banderoles et ballons colorés avec au programme :



PETITE ENFANCE JEUNESSE



Ateliers créatifs encourageant le partage, la coopération et l'amitié en fabriquant des petits objets avec les copains pour les offrir à la personne de leur choix (totem en origami, scoubidou, dessins partagés, atelier du crayon coopératif, le jeu du parachute).

Nous vous attendons nombreux pour la prochaine édition du goûter 2023 !!

“ L'OBJECTIF EST D'APPRENDRE
AUX ENFANTS À FAIRE
LES CHOSES ENSEMBLE,
DE S'ÉCOUTER,
DE S'ENTRAIDER
ET DE PARTAGER. ”

Les enfants pouvaient aussi profiter librement d'un coin bibliothèque pour découvrir par la lecture différentes approches du Mieux Vivre Ensemble.

Ils avaient aussi la chance de pouvoir participer en petit groupe à un atelier Philo, animé par Sandra Desjacques Corpataux, autour d'une discussion sur la différence.

Affichage de la correspondance de la classe de CP de Mme Leborgne avec l'IME de Vétraz-Monthoux.

Grâce à l'investissement de leurs enseignantes les élèves ont pu s'écrire pour se présenter les uns aux autres et ensuite se rencontrer autour d'un projet « marche » suivi d'un goûter durant un après-midi.

Une animation autour des différents handicaps par une mise en situation avec l'utilisation de fauteuils roulants, parcours les yeux bandés tout en se laissant guider par un copain, parcours à franchir avec béquilles et déambulateurs, un verticalisateur.

Afin de les sensibiliser sur la réflexion « je suis différent mais toi aussi »

L'APE remercie chaleureusement tous les partenaires qui ont contribué à la réussite de cet événement :

- Carrefour Market de Bons en Chablais et son responsable qui nous ont offert généreusement les goûters,
- La direction de l'école et ses enseignants pour leur aide,
- La mairie et ses différents services,
- L'IME de Saint-Cergues pour le prêt et la livraison de son matériel,
- Le Sou des écoles pour les jeux prêtés,
- Les parents bénévoles et tous les enfants.



POUR TOUTE QUESTION
apebonsenchablais@gmail.com



CADRE DE VIE



LE CENTRE DE SANTÉ COMMUNAL PREND FORME !

UNE RÉUNION PUBLIQUE POUR VOUS INFORMER

Le 4 mai 2022 a eu lieu la réunion publique concernant le projet de santé de la commune de Bons-en-Chablais. Une partie importante de l'exposé était dédiée à la phase 1 du projet, à savoir la création du centre de santé communal, prévu dans les locaux des Prés de La Colombière. Cet article se veut un résumé non exhaustif mais représentatif des points saillants de l'exposé.

“ À L'HEURE ACTUELLE, IL Y A EN FRANCE 210 CENTRES DE SANTÉ GÉRÉS PAR DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, ET AUCUN EN HAUTE-SAVOIE. ”

COMMENT EN SOMMES-NOUS ARRIVÉS LÀ ?

Un tel projet ne naît pas d'une seule tête mais bien d'une volonté collective de répondre aux problématiques de l'accès aux soins dans notre commune. À titre indicatif, notre

commune devrait, pour répondre à ses besoins, disposer de 6 médecins généralistes à minima, et ce sans compter l'augmentation future de la population liée à la livraison des immeubles collectifs. Aujourd'hui, sur notre commune deux médecins exercent, dont un à temps partiel.

Cependant, nous avons sur notre territoire la chance d'avoir des professionnels de santé dynamiques qui ont répondu présents pour travailler sur ce projet de santé : des médecins de la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) du bas Chablais, notamment avec son président Dr Bouvrais, le centre de soins infirmiers de Bons-en-Chablais (représenté par sa Directrice Aude Contat et le directeur Général de l'Union des Mutuelles France Mont-Blanc, Sébastien Pommaret), le laboratoire d'analyse, les pharmaciens, des kinésithérapeutes de Bons-en-Chablais, le syndicat des Internes dont certains logent à la Maison Lavy.

Ce projet a été également soutenu par les communes de Brenthonne, de Fessy et de Cervens, ces deux dernières envisageant d'ouvrir une antenne du futur Centre de Santé de Bons-en-Chablais dans leur commune.

CADRE DE VIE



DANS LE CADRE D'UN APPEL D'OFFRES À ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE, LA COMMUNE A PU BÉNÉFICIER DE DEUX EXPERTISES :

- Celle d'un Bonsois, Monsieur Jean-Marie Januel, Dr Sc, Directeur Scientifique de l'Institut Jean-François Rey qui a réalisé un travail d'analyse quantitative et qualitative de l'offre de santé sur le territoire afin de définir les besoins.
- Celles du Dr Richard Lopez et d'Emilie Saderne de La Fabrique des centres de santé. La Fabrique des centres de santé est une association destinée à aider les porteurs de projets envisageant la création de centres de santé. Ensuite elle les aide à maturer le projet politique de ces centres. C'est une structure d'aide, à la fois à la maturation du projet politique, à la décision et à la maîtrise d'ouvrage.

Cette émulation collective a permis au projet de santé de la commune de Bons-en-Chablais de rentrer dans sa première phase, à savoir la création du centre de santé communal.

“ NOUS NOUS SOMMES APPUYÉS À LA FOIS SUR L'EXPERTISE DE PROFESSIONNELS DONT LE MÉTIER EST DE RÉFLÉCHIR GLOBALEMENT À L'ACCÈS À LA SANTÉ, MAIS AUSSI EN S'APPUYANT SUR L'EXPERTISE DES PROFESSIONNELS DE TERRAIN QUI VIVENT LE TERRITOIRE, SES PROBLÉMATIQUES ET CONNAISSENT SES ENJEUX. ”

C'EST DANS CE CADRE QUE S'INSCRIT CE CENTRE DE SANTÉ COMMUNAL

un outil supplémentaire au service des habitants, travaillant main dans la main avec tous les acteurs du territoire pour offrir une offre de santé coordonnée dont le seul objectif est d'assurer un service de qualité à la population.

MAIS QU'EST-CE QU'UN CENTRE DE SANTÉ ?

Un centre de santé est une structure d'exercice coordonné entre les professionnels. Il est géré par un acteur social

ou par une collectivité territoriale, ici la commune de Bons-en-Chablais. Il est différent d'une maison de santé qui est un regroupement de professionnels libéraux.

Les professionnels qui exercent au centre de santé sont sous un statut salarié. Ils proposent une activité de soins primaires, c'est-à-dire de soins de première intention et coordonnent le cas échéant l'accès aux soins secondaires (spécialistes) ou tertiaire (hospitalisation).

Le tiers payant y est pratiqué et les tarifs sont conventionnés (tarif sécurité sociale).

QUEL INTÉRÊT POUR LES PROFESSIONNELS ?

Ce statut offre aux professionnels de santé l'opportunité d'un travail en équipe. Les charges administratives sont réduites : secrétariat, pas d'encaissement des actes. La pratique médicale peut être plus vaste avec des opérations de prévention par exemple. Le temps de concertation dédié, souvent indispensable pour mener des projets ou échanger avec les collègues, est intégré au temps de travail. Les professionnels de santé, comme tout salarié, bénéficie d'avantages sociaux : congés payés, maladie, maternité, retraite.

QUEL INTÉRÊT POUR LA COLLECTIVITÉ ?

C'est une réponse innovante au problème d'accès aux soins, aux difficultés d'implantation de professionnels de santé sur des secteurs en tension. Cela permet d'installer une dynamique territoriale et de s'impliquer dans la gestion du centre de santé et de mettre en place avec tous les acteurs des politiques de santé publique.



CADRE DE VIE



LE CENTRE DE SANTÉ DE BONS-EN-CHABLAIS

QUEL INTÉRÊT POUR LES PATIENTS ?

- Accès aux soins pour tous, à l'accueil et à l'orientation au sein d'une équipe coordonnée avec des horaires d'ouverture étendus.
- Les professionnels de santé participent à la permanence des soins ambulatoires (PDSA). Ils proposent la télémedecine pour faciliter l'accès au second recours. Ils forment et accueillent les étudiants en médecine.
- Accès à un médecin généraliste : pivot du parcours de santé. Le centre de santé c'est un médecin traitant mais 6 médecins disponibles qui pourront accéder en permanence au dossier du patient. Le centre de santé est considéré administrativement par l'Assurance Maladie comme le médecin traitant. Cette configuration est un plus pour la continuité des soins, car en cas d'absence du médecin habituel, l'un des médecins présents peut prendre en charge tout patient en demande, dans des conditions administratives et d'information optimales.
- Une amélioration de l'accompagnement pour les personnes atteintes de maladies chroniques et des pathologies de la personnes âgées.

- L'accès à des soins de prévention et des programmes de santé publique sur un territoire local avec le développement des programmes de prévention primaire et secondaire, notamment auprès des enfants et des adolescents et auprès des personnes nécessitant des parcours spécialisés en santé mentale.

- L'accès à des professionnels spécialistes via une coopération avec les Hôpitaux du Léman (Thonon-les-Bains) et le Centre Hospitalier Alpes Léman (Annemasse).

QUELLE ÉQUIPE ?

À terme, l'équipe sera composée de :

- 1 Directeur du Centre de Santé
- 6 médecins généralistes
- 3 assistantes médicales (nouveau statut à mi-chemin entre la secrétaire médicale et l'infirmière)
- 1 Infirmier en Pratiques Avancées

“ LES MÉDECINS GÉNÉRALISTES ASSURENT DES CONSULTATIONS DE MÉDECINE GÉNÉRALE PRISE EN CHARGE DES PROBLÈMES DE SANTÉ AIGUS ET/OU CHRONIQUES, ET DE LA MÉDECINE PRÉVENTIVE. ILS RÉALISENT DES VISITES À DOMICILE. ILS PARTICIPENT À LA PDSA ET ASSURE CONCERTATION ET COORDINATION EN ÉQUIPE DE SOINS. ”

LA PDSA, QU'EST-CE QUE C'EST ?

La PDSA consiste à maintenir à l'accès à une offre de soins de premier recours aux heures habituelles de fermeture des cabinets médicaux, maisons ou pôles de santé. Elle permet de répondre aux besoins des usagers ne nécessitant pas de soins urgents afin de les orienter vers la juste prestation médicale et d'éviter notamment l'afflux spontané des patients vers les services d'urgence. Mais pour les habitants, c'est aussi la permanence d'un service médical dédié qui permet de ne pas attendre, dans le stress et de façon parfois inadaptée, pour avoir recours à des soins.

CADRE DE VIE

**L'INFIRMIER DE PRATIQUES AVANCÉE (IPA)**

C'est un diplôme récent de niveau master.

L'IPA prend en charge, par délégation du médecin traitant, les patients chroniques stabilisés (suivis et renouvellement de prescription). Il coordonne le parcours de soin, développe des actions de prévention et de promotion de la santé.

L'ASSISTANT MÉDICAL

Il réalise des tâches administratives d'accueil, de prise de rendez-vous, de facturation, de secrétariat médical. Il aide à l'orientation et à la coordination du parcours. Il aide à la clinique, par délégation du médecin.

QUELLE ORGANISATION ?

- Géographie : Centre avec antenne au plus près des usagers
- Financière : Tarifs de secteur 1
- Sociale : Tiers)payant intégral et lien avec services sociaux
- Bâtiment aux normes PMR, visites à domicile et téléconsultations.

HORAIRES OUVERTURE

Lundi	8h30 à 12h	15h à 19h30
Mardi	8h30 à 12h	15h à 19h30
Mercredi	8h30 à 12h	15h à 19h30
Jeudi	8h30 à 12h	15h à 19h30
Vendredi	8h30 à 12h	15h à 19h30
Samedi	8h30 à 12h	

Le dispositif tel qu'il est prévu permet un large accueil de la population. Deux antennes seront créées à Fessy et Cervens pour proposer un service au plus près de la population. Tel qu'il est pensé aujourd'hui, le modèle économique est équilibré à trois ans.

C'EST POUR QUAND ?**PHASE PROJET****Mai - juin :**

- Finalisation et dépôt de dossier d'immatriculation du CDS
- Lancement des travaux d'aménagement
- Recrutement du directeur préfigurateur

Juin - décembre :

- Création des postes
- Lancement des recrutements médicaux
- Création du budget annexe

Septembre - décembre :

- Recrutement IPA et Assistants MED
- Commande du logiciel métier et du matériel
- Préparation des procédures de fonctionnement

PHASE DE DÉPLOIEMENT

Début 2023 : (*Sous réserve de recrutement, immatriculation et conditions matérielles réunies*)

- Déploiement des équipes, de l'équipe et des procédures
- Ouverture du CDS
- Ajustements

POUR CONCLURE

Nous sommes enthousiastes à l'idée de pouvoir enfin vous présenter ce projet et son état d'avancement. Un tel projet prend du temps et mobilise beaucoup d'énergie. Il est le résultat de notre volonté politique mais surtout d'un travail collaboratif bien implanté dans son territoire. Les hôpitaux de Thonon et Annemasse nous ont déjà fait part de leur intérêt à un partenariat.

Bientôt, viendra le temps des recrutements des professionnels de santé. Et parce qu'à plusieurs nous sommes plus forts, vous pouvez à votre tour, contribuer à la réussite de ce projet.

N'hésitez pas à parler de notre centre de santé communal autour de vous, évoquez l'opportunité offerte d'un travail d'équipe, coordonné, soutenu par votre commune. Parlez de notre lac et de nos montagnes, du dynamisme de la population.

Soyons ensemble les ambassadeurs de ce dispositif de santé innovant que représente le centre de santé communal de Bons-en-Chabais.





CADRE DE VIE



Crédit photo A. Meynet-Cordonnier

LA ROSELIÈRE A 30 ANS

S'il est courant de fêter des octogénaires, des nonagénaires voire des centenaires lors des goûters d'anniversaires à l'EHPAD La Roselière, en 2022 c'est bien trente bougies qui ont été soufflées. Pas par un-e résident-e mais bien par l'établissement lui-même !

La Roselière, établissement d'accueil pour personnes âgées, se situe au centre de Bons-en-Chablais à proximité des lieux d'habitation, des écoles et du parc sportif. Créée en 1992 par la commune, elle est maintenant administrée (ainsi que l'EHPAD de Veigy) par l'Établissement Public Intercommunal Social et Médico-social (EPISMS). La commune qui siège au Conseil d'Administration, Olivier Jacquier, Maire de Bons-en-Chablais étant Vice-Président, reste un partenaire régulier des animations par le biais du C.C.A.S. La volonté première, mais toujours d'actualité, était de proposer un lieu de vie et de prise en charge accueillant, bienveillant, soutenant et à l'écoute des personnes. C'est bien cette sensation que l'on ressent quand on franchit les portes de cette structure à taille humaine : l'ambiance est sereine et la problématique de chacun, voire la dépendance, est prise en compte.

Le personnel soignant, d'animation et administratif, secondé par les actions des bénévoles et de l'association « Douceur de vivre » a à cœur de rendre cette maison bien vivante. Effectivement, il est toujours difficile de faire le choix pour soi ou pour un proche d'intégrer un EHPAD.



Mais la vie ne s'arrête pas sur la devanture de la porte : quel plaisir de voir les résidents chanter, danser, rire !

Si la crise du COVID n'a pas eu de conséquences dramatiques au sein de l'établissement, grâce aux protocoles proposés, chacun est heureux de pouvoir reprendre une vie presque normale. Ainsi, peu à peu et malgré les obligations liées à la pandémie toujours en place, les différentes activités reprennent sous une forme ordinaire.

Nous souhaitons à cet établissement, dans la force de l'âge, de poursuivre de belle manière l'accompagnement des personnes vieillissantes. Joyeux anniversaire et rendez-vous dans dix ans !

CADRE DE VIE



SIEL BLEU, LA SANTÉ PAR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE

Le Groupe Associatif Siel Bleu a pour objectif la prévention santé tout au long de la vie grâce à un merveilleux outil : l'Activité Physique Adaptée.

L'activité physique, c'est bon pour la santé, le bien-être et ça donne le sourire ! A cet effet, un cours collectif sera développé sur la ville de Bons-en-Chablais dès la rentrée de septembre 2022, à destination des personnes de plus de 60 ans souhaitant pratiquer une activité physique adaptée à ses capacités et à son rythme.

Ces cours seront animés par un enseignant en activité physique adapté, qui vous proposera un programme individualisé afin d'améliorer votre force et endurance musculaire, souplesse et amplitude articulaire ainsi que votre équilibre dans une ambiance conviviale.

Les séances se dérouleront à La Salle des Fêtes,
le vendredi de 9h30 à 10h30.



**POUR VENIR ESSAYER UNE PREMIÈRE SÉANCE
ET VOUS INSCRIRE, VEUILLEZ CONTACTER**

VAXELAIRE Charline
Responsable Départementale Haute Savoie

charline.vaxelaire@sielbleu.org
06 69 76 74 05

ASSOCIATION FRANÇAISE DES RIVERAINS DE L'AÉROPORT DE GENÈVE

“ SOUTENEZ,
AGISSEZ, ADHÉREZ ! ”

L'AFRAG agit pour préserver votre qualité de vie et votre sécurité. Elle mène une politique de dialogue et de propositions avec les autorités suisses et françaises concernées pour atténuer les nuisances liées à l'aéroport international de Genève sur votre territoire.

Elle ne condamne pas l'aéroport, ni les voyages aériens, mais milite pour des trajectoires privilégiant l'axe du Léman et non le territoire haut-savoyard.

L'adhésion est disponible en ligne sur le site.
Elle peut être également adressée par voie postale à :

L'AFRAG,
les Prés du Léman, 599 route de Messery,
74140 Nernier
ou transmise par mail avec le règlement par virement.



INFORMATIONS SUR LE SITE

afrag.fr
contact@afrag.fr

VIE ÉCONOMIQUE



BIENVENUE SUR LA COMMUNE



LA POISSONNERIE DU CHABLAIS

71 ZAC des Prés de la Colombière
Poissonnerieduchablais@gmail.com
07 50 04 25 98



ERAWAN THAI TRAITEUR THAÏLANDAIS

110 chemin de la Source
erawanthai33@outlook.com
04 50 15 16 48



CAMILLE BOUCHOUCHA

Doula - Accompagnante périnatale

322 rue des Bracots
devousamoi_doula@outlook.fr
06 85 59 98 31
devousamoi-doula.fr



ULTEAM MOTOS

Préparation et réparation motos

Toutes marques - Compétition

65 rue des tanières
04 50 43 57 75 - 06 03 44 27 82
ulteammotos.fr



CLASSIQUE AUTOWERKS

Concept-store, accessoires pour voitures de collection

11 rue de la Goliassse
classique.autowerks@gmail.com
06 52 54 49 99
classiqueautowerks.fr

LES BONS COMMERÇANTS

UNE NOUVELLE ASSOCIATION A VU LE JOUR À BONS-EN-CHABLAIS

Après une année d'échange avec l'accompagnement de la chambre des métiers et de l'artisanat et le soutien de la municipalité, un collectif composé d'une quinzaine de commerçants et d'artisans ont décidé de s'organiser en association.

C'est lors de leur assemblée générale constitutive, le 31 mars 2022, qu'a été créée l'association « Les Bons Commerçants ».

L'association déclarée en préfecture a élu à l'unanimité son bureau qui est composée de : Alain Chapeau : Président, Marlène Simon : Vice-présidente, Aurélie Levas : Secrétaire, Séverine Roch : Vice-secrétaire, Olivier Guillouet : Trésorier, Jean-Noël Jimenez : Vice-trésorier.

L'association s'est donnée comme objectifs de développer des animations et d'être l'interlocuteur du commerce et de l'artisanat pour la ville de Bons-en-Chablais afin de contribuer au développement et à la qualité de vie dans la commune.

L'assemblée générale s'est terminée par un temps convivial et une photo de groupe pour immortaliser l'événement.



VIE ÉCONOMIQUE



PORTRAIT DE COMMERÇANT F2M UNE MARQUE BONSOISE DE VÊTEMENT ANTI-UV

F2m propose des t-shirts anti-uv à manches longues écoresponsables pour la pratique d'activités nautiques pour enfants, adolescents et adulte qui souhaitent se protéger du soleil.

La créatrice de la marque, Coralie Probst, s'engage pour la protection des fonds marins. Coralie a travaillé comme monitrice de plongée. Elle a observé la dégradation des fonds marins liés aux activités humaines. Elle a donc décidé de créer F2M pour lutter et sensibiliser sur deux phénomènes, les filets de pêche abandonnés et l'utilisation des crèmes solaires qui ont un impact sur la faune et la flore des milieux marins.

F2M développe un partenariat avec deux ONG, Coral Guardian qui replante des coraux et Heathy seas qui collecte les filets de pêche, à qui elle reverse 1% de son chiffre d'affaire.

L'entreprise de Coralie a une ambassadrice de marque avec Emmanuelle Marcon de Thonon-les-Bains, sportive de haut niveau en GRS, championne de Stand Up Paddle et Coach personnel.



F2M est aussi partenaire de la monnaie locale le Chab. On peut donc acheter ses créations en lycra en monnaie locale.

Les Lycras anti-UV de F2M sont certifiés UPF 50+, protection solaire maximale sans aucun additif chimique et sont réalisés à partir d'une fibre textile fabriquée avec des filets de pêche récupérés et des nylons recyclés. En conséquence vous vous protégez du soleil en protégeant les fonds marins.

Les vêtements sont tous faits mains, EN FRANCE et en séries limitées.



VOIR LA COLLECTION

f2m-pritectionuv.fr
f2m-protectionuv.fr

DES INAUGURATIONS DANS LA ZAC DES PRÉS DE LA COLOMBIERES



Le samedi 11 juin, sous la Halle des prés de la Colombière, la boucherie de M. Vachat et la poissonnerie de M. Blanpain avaient organisé conjointement l'inauguration de leurs commerces situés sur cette même place et ouverts du mardi au samedi.

Cette rencontre, chaleureuse et conviviale, occasion unique de partager un moment agréable, a eu un très vif succès et fut l'occasion de présenter à la population deux services de qualité.

Nous les remercions pour cette initiative. Samedi 18 juin, ce fut le tour de Erawan Thai, traiteur thaïlandais de faire son inauguration.

Nous leur souhait à tous un fort succès dans cette nouvelle aventure !

VIE ÉCONOMIQUE



LA FÊTE DE PRINTEMPS DE LA MONNAIE LOCALE LE CHAB



L'ASSOCIATION LE CHAB A POUR OBJECTIF DE REDONNER SA VALEUR D'ÉCHANGE À LA MONNAIE. LOIN DES BOURSES FINANCIÈRES ET DES SPÉCULATIONS, LA MONNAIE LOCALE LE CHAB SERT À DÉVELOPPER LE COMMERCE LOCAL DE PROXIMITÉ. ”

QU'EST-CE QU'UNE MONNAIE LOCALE ?

Une monnaie locale est une monnaie dite complémentaire de la monnaie officielle, l'euro. La loi du 31 juillet 2014, relative à l'économie sociale et solidaire, a donné une base légale aux monnaies locales complémentaires. Elles sont créées et gérées par une association. C'est pour promouvoir le CHAB que vous avez pu apprécier une exposition d'art, du théâtre, un spectacle enfant et des groupes de musique et fanfare tout au long de ces deux journées. Tous les échanges monétaires avaient lieu, bien-sûr, en monnaie locale le CHAB.

Vendredi et samedi 15 et 16 avril un marché de créateurs et une exposition d'art se sont tenus place des Prés de la Colombière. 18 exposants ont présenté photographie,



Personnalisation et rénovation de meuble, Hugo meubles et déco

sérigraphie, linogravures, dessins, meubles, sculptures, bronze, peintures, poteries, prêt à porter, savons, compositions florales, pierres et minéraux et tatouages éphémères.

« Le temple » bronze diamètre 45 cm, sculpteur Isabelle Jeandot



L'exposition et le marché hebdomadaire du samedi ont été animés par les groupes musicaux : « la Fanfare Felue », « Caravane Guinguette », « Nina Zette » et « la Chouette qui chante de Maud ». Un film « la monnaie miraculeuse » a été projeté le vendredi soir. Une histoire de monnaie locale créée en Autriche dans les années trente en pleine crise économique. Samedi un spectacle jeune public, « Roule Galette », conte, musique et humour interprété par la compagnie Touk Touk, a fait la joie de plusieurs dizaines de jeunes spectateurs.

Pour terminer ces deux jours, une pièce de théâtre « Banque Centrale » de et avec Franck Chevallay était présentée à la salle des fêtes. Un spectacle qui invite à se questionner sur la création monétaire et les dérives du système financier. Le printemps du CHAB, deux jours d'échange, de découverte, de culture et d'information.

ACCÈS À LA LISTE DES
COMMERÇANTS QUI
ACCEPTENT LE CHAB





CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



LA CULTURE PREND LE TRAIN AU QUAI DES ARTS

L'EMMTD

L'association "école de musique intercommunale de théâtre et de danse de Bons-en-Chablais" a été créée dans les années 1980 et dirigée d'une main de maître par M. Gérard CURT.

Au fil des ans, l'association a rencontré de plus en plus de difficultés à recruter des parents d'élèves bénévoles acceptant de prendre des responsabilités au niveau de la direction. Devant assurer un enseignement artistique pour 450 élèves, dispensé par une vingtaine de professeurs, elle s'est retrouvée dans une impasse au niveau de sa gestion.

En 2008, la municipalité propose alors de reprendre toutes les activités de l'association et de créer une Régie personnalisée autonome dénommée Régie personnalisée de Musique, de Théâtre et de Danse de Bons-en-Chablais ou en abrégé **REPEM**.

Cette régie se caractérise par le fait d'être dotée de la personnalité morale de droit public, de l'autonomie financière et d'une gouvernance spécifique sous forme d'un Conseil d'administration composé de cinq élus et de deux représentants des parents d'élèves.

Elle est donc distincte de la collectivité de rattachement et elle assume une autonomie morale et financière.

Élue en mars 2020, la nouvelle équipe municipale a inscrit dans son projet politique la volonté de s'attacher à un développement culturel sur son territoire. Avant même d'envisager les axes et priorités de cette volonté en faveur de la culture, elle a souhaité s'approprier pleinement le projet de l'école de musique qui avec la médiathèque est la principale entité culturelle sur la commune.

Elle a donc engagé une réflexion de fond avec les professeurs et les acteurs culturels présents sur le territoire, réflexion qui a mis en avant la nécessité d'un audit.

Cet audit repose sur une volonté positive d'asseoir l'offre de pratiques artistiques sur la commune, mais aussi sur le souhait des élus d'être en pleine mesure du projet qu'ils veulent voir exister :

- Favoriser l'accès à la culture et aux pratiques artistiques au plus grand nombre.
- Impulser une politique culturelle municipale co-construite avec les associations, les structures existantes, les partenaires territoriaux et les citoyens.

CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



Il en est naturellement ressorti des points forts comme la qualité et l'engagement de l'équipe enseignante, une fréquentation conséquente et l'une des plus importantes du territoire après Thonon mais aussi des points de faiblesse comme notamment les tarifs complexes, élevés et peu attractifs ou exclusifs de certains publics, une école trop peu ouverte aux problématiques d'aujourd'hui et aux réalités de son territoire, des potentialités sous-exploitées, etc.

L'état des lieux a donc conclu à la nécessité de changements tant sur le fonctionnement interne de l'école que sur la dimension projet.

Certains axes d'évolution préconisés ont été actés rapidement et notamment le changement de statut de l'EMMTD. Par délibération du conseil municipal, le 16 mai 2022, de régie personnalisée autonome, l'école de musique est passée en régie directe, mode de gestion par lequel les services municipaux prennent directement en charge le service.

L'EMMTD incarne désormais une mission de service public avec tout ce que cela induit.

Dès la rentrée 2022, la nouvelle direction de l'école devra coordonner l'action pédagogique et administrative.

ET POUR UNE MISE EN ACTION À LA RENTRÉE 2023

- Définir une grille tarifaire simplifiée favorisant l'accessibilité à une école de qualité et ouverte au plus grand nombre.
- Penser et écrire collégialement, un projet pédagogique et culturel innovant qui s'inscrira dans le projet culturel global souhaité par l'équipe municipale.



L'EMMTD DOIT AINSI DEVENIR UN ACTEUR MAJEUR DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET POLITIQUE DE LA VILLE ET RÉPONDRE PLEINEMENT À LA VOLONTÉ DE COHÉSION ET DE DYNAMIQUES PARTENARIALES SOUHAITÉES.



PREMIER CHANGEMENT À VENIR

Cet été, nous verrons le départ de notre directrice Otilia Mignotte qui a postulé avec réussite à la direction de l'école de Musique de Thonon-les-Bains. Nous lui souhaitons une belle réussite dans ses nouvelles fonctions.

Otilia dirige notre école depuis 2012, date à laquelle Monsieur Gérard Curt a pris sa retraite. Le dernier gala nous a encore montré avec quelle efficacité elle a maintenu le niveau de l'école tout en restant dans l'esprit initial.

Le mois de juin a été riche en événements au Quai des Arts puisque vous avez pu assister à un mini festival du 16 au 18 avec la participation de l'Harmonie Municipale, la Batterie Fanfare, l'orchestre junior et la chorale Allegria ainsi bien sûr que toutes les disciplines de l'EMMTD. Du lundi 21 au samedi 25 Juin ont été organisées des journées portes ouvertes afin de présenter l'école à de futurs talents.



LA CULTURE PREND LE TRAIN
AU QUAI DES ARTS, DIRECTION
AVENIR CRÉATIF.



RENTRÉE 2022/2023

Nous vous attendons nombreux pour les inscriptions qui se dérouleront le samedi 3 septembre et du lundi 5 au vendredi 10 septembre 2022.

Inscriptions sur rdv. Merci de contacter le secrétariat de l'EMMTD par mail à emtdbons@orange.fr pour tout renseignement.

Informations disponibles également sur le site bons-en-chablais.fr / onglet EMMTD

Nous serons également présents au Forum des Associations le samedi 3 septembre !

SUIVEZ-NOUS !

 [emtdbons](https://www.instagram.com/emtdbons)
 [Emmtd Bons En Chablais](https://www.facebook.com/EmmtdBonsEnChablais)

CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



LA VOGUE DE LA SAINT DIDIER 2022 UNE BELLE RÉUSSITE

La fête a débuté vendredi 20 mai et pendant trois jours un public familial et jeune a envahi la vogue. Cette année encore, les forains, le Comité des Fêtes et la municipalité de Bons-en-Chablais ont fait le nécessaire pour que la vogue soit une réussite.

La réorganisation de l'espace de la gare par Thonon Agglomération, avec un parking dédié aux utilisateurs du Léman Express impose de changer de lieu pour 2023. La vogue de Saint Didier s'est donc tenue pour la dernière fois sur la place de la gare SNCF.

La municipalité et les forains étudient d'ors et déjà les lieux éventuels pour l'année 2023. Le rendez-vous est pris pour trois nouveaux jours de fête et de convivialité en 2023 dont le lieu reste à découvrir...



CARNAVAL



RENDEZ-VOUS MANQUÉ ENTRE LE CARNAVAL ET LA MÉTÉO !

Ce fût avec une immense déception que nous avons reporté le carnaval prévu le 2 avril 2022 pour l'année 2023. Le carnaval a lieu normalement tous les deux ans.

Après consultation de différents services météo, des différentes associations participantes, des personnes expérimentées par rapport à la déambulation des chars, nous avons décidé d'annuler étant donné les prédictions météo alarmistes. Le paysage du samedi matin nous a donné raison !

Si notre plaisir à voir notre territoire se recouvrir de neige reste inchangé, il est vrai qu'en ce 2 avril, nous aurions préféré voir les premières couleurs du printemps et des chars préparés pour l'occasion.

Avec le Sou des Écoles nous avons pu vous accueillir au bal dès 18h00 et malgré le contexte, vous avez répondu présent à ce rendez-vous festif. Nous nous sommes réunis le 6 avril avec les associations participantes et après avoir listé les différentes options qui s'offraient à nous, nous avons dû nous rendre à l'évidence que le maintien pour cette année 2022 n'était pas envisageable. Nous avons donc collectivement décidé de reporter à 2023.

Ce n'est donc que partie remise.



CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE

Pré Richard
crédit photo A. Berger

LE GÉOPARC DU CHABLAIS



LES GÉOPARCS, LABELLISÉS EN 2015 PAR L'UNESCO, METTENT EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES AVEC POUR MISSION DE TRANSMETTRE LES CONNAISSANCES DU PATRIMOINE GÉOLOGIQUE ET SES LIENS AVEC D'AUTRES ASPECTS DE NOTRE PATRIMOINE NATUREL, CULTUREL ET IMMATÉRIEL.



La prise de conscience par les populations locales de la nécessité de préserver la Terre pour les générations futures est un de leurs objectifs. Partie prenante du développement économique local et durable de leur territoire, ils œuvrent aussi à la promotion d'un tourisme responsable.

Tout au long de l'année, le Géoparc du Chablais s'engage à proposer une offre pédagogique variée et de qualité, en proposant des actions d'éducation à destination des scolaires et de formation au patrimoine géologique pour les professionnels.

LES TEMPS FORTS DU GÉOPARC DU CHABLAIS SONT

- **LA SEMAINE DU GÉOPARC** : chaque année entre les mois de mai et juin, le Géoparc vous invite à un "Voyage en terre (presque) connue". Au programme : sorties sur le territoire avec des médiateurs du Géoparc, conférences animées par des spécialistes dans des domaines divers (géologie, histoire, paléontologie...)
- **LA FÊTE DE LA SCIENCE** : le Géoparc du Chablais coordonne cet événement national sur le territoire du Chablais, et propose un programme 100% gratuit, riche en expositions, ateliers pour petits et grands, et conférences.

CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



Ces actions sont une opportunité pour tous de découvrir la science sous un jour nouveau, de rencontrer des scientifiques et des chercheurs, et de s'interroger sur les grands enjeux du 21^{ème} siècle.



Cette année, le Géoparc du Chablais vous donne rendez-vous pour la Fête de la Science, du 7 au 16 octobre prochains, sur le thème :

« **CLIMAT : ÇA CHAUFFE POUR LES ALPES** »

Une semaine d'événements gratuits pour découvrir et mieux comprendre les impacts locaux du changement climatique.

Le Chablais, et plus généralement les Alpes du Nord, subit un réchauffement plus rapide que la moyenne terrestre. Pour autant, nos paysages témoignent de changements climatiques du passé, qui les ont façonnés, et qui ont conditionné l'installation des hommes.

Quelles différences entre le changement climatique actuel et ceux du passé ? Quels sont les impacts locaux déjà observables, et à quoi s'attendre pour l'avenir ? Et nous, comment nous adaptons-nous ?

POUR CREUSER CES QUESTIONS, LE GÉOPARC VOUS PROPOSE UN RICHE PROGRAMME D'ACTIVITÉS GRATUITES, AUX QUATRE COINS DU CHABLAIS

- 4 sorties sur le terrain à Saint-Jean-d'Aulps, Bernex, Meillerie et Yvoire
- 2 sorties commentées au port de Tougues

- une journée événementielle d'animations à Bons en Chablais, une participation de la médiathèque avec une sélection d'ouvrages liés au thème du changement climatique, un atelier philo pour enfants et un atelier "fresque du climat"
- un regard sur les sociétés humaines du passé, qui se sont installées dans le Chablais au gré du climat, proposé par le Musée de Préhistoire et Géologie de Sciez...

... Autant de façons de faire le point sur la situation actuelle et de porter un autre regard sur les paysages qui nous entourent !

ET POUR TOUT SAVOIR

fetedelascience.fr/climat-ca-chauffe-pour-les-alpes

**ET PLUS PRÉCISÉMENT
À BONS EN CHABLAIS ?**

Bons en Chablais accueillera le Samedi 8 Octobre, la journée événementielle principale de la fête de la science :

« **CLIMAT : ÇA CHAUFFE POUR LES ALPES** »

VENDREDI 7 OCTOBRE

- Interventions au près des scolaires de la commune
- Spectacle "A travers temps" de la Cie Un Euro ne fait pas le printemps
- 2 Ateliers philo avec Céline Ohannessian

SAMEDI 8 OCTOBRE

Journée événementielle à Bons en Chablais

- Exposition "le climat en danger" et "Les enfants font leur expo" à la Salle des fêtes
 - Spectacle déambulatoire "À travers temps" (11h15 & 14h15)
 - Atelier philo pour tous (2 sessions)
 - Mini conférences cafés "Et si on parlait climat ?"
- Food truck, buvette et petite restauration sur place

MERCREDI 12 OCTOBRE

- Atelier philo à la Médiathèque

SAMEDI 15 OCTOBRE

- Atelier jeu "la Fresque du Climat" à la Salle des fêtes et à la Médiathèque

Et du 1^{er} au 15 Octobre, en lien avec la thématique "changement climatique" de la fête de la science, la médiathèque vous concoctera une sélection de livres pour petits et grands.

CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



UN SYMBOLE DE PAIX

Notre camp est celui de la paix. C'est la raison pour laquelle les conseillers municipaux ont choisi pour soutenir le peuple Ukrainien mais aussi les Russes qui sont contre la guerre, ce symbole de la paix = une Colombe blanche et son rameau d'olivier.

Elle apparaît chaque soir sur la façade de la mairie.

“ QUAND L'AMOUR DU POUVOIR
CÈDERA AU POUVOIR
DE L'AMOUR, LE MONDE
CONNAÎTRA ENFIN LA PAIX. ”

Jimi Hendrix

CONTRE LA MONTRE

Le vélo Club d'Annemasse a sollicité la municipalité afin de recevoir l'arrivée d'une course cycliste.

Ainsi, le 26 mars 2022 au départ de Juvigny, les jeunes coureurs Cadets de la Coupe de France des départements ainsi que les futurs Champions Élite pour le Championnat AURA se sont élancés pour un contre la montre par équipe où l'arrivée s'est faite devant le collège de Bons.



LE FORUM ET LE FESTIVAL DES ASSOCIATIONS



Cette journée, placée sous le signe de l'environnement et de la convivialité, permet au monde associatif de promouvoir leurs activités et leur savoir-faire et de faire découvrir leur univers, mais aussi au public de repartir avec de nouvelles idées et une expérience unique.

De 9h00 à 13h00, vous découvrirez nos associations solidaires, culturelles, sportives, de loisirs, sociales, à destination de tous les publics. De nombreux stands seront tenus par les associations participantes afin de présenter leurs activités, échanger et informer les visiteurs.

LE SAMEDI 3 SEPTEMBRE 2022

CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



LA GRIMPÉE DES VOIRONS EST DE RETOUR



Après deux années d'interruption, le Vélo Club de Douvaine, en partenariat avec les communes de Bons-en-Chablais et de Saxel, a pu organiser la 9^{ème} Grimpée des Voirons le samedi 28 mai 2022 dans d'excellentes conditions météorologiques. Ouverte aux cyclistes licenciés et non licenciés, cette édition a accueilli des coureurs de 15 à 78 ans. Jean-Pierre Genoud de Langin, 78 ans, a participé aux 9 éditions.

Une petite cinquantaine de concurrents s'élançaient pour 14 kms et 825 mètres de dénivelé à 14h30, en direction du Monastère de Bethléem en haut des Voirons. La victoire est revenue à Dimitri Bussard, avec un temps référence de 35'14"91, soit une moyenne de 25,36 km/h. Vers 16h, la remise des prix a eu lieu au col de Saxel avec un très joli podium. Les 5 premiers de chaque catégorie ont pu être récompensés grâce au soutien d'Intermarché Douvaine. Les coureurs ainsi que leurs fidèles supporters ont pu se restaurer autour d'un copieux buffet offert par les deux municipalités partenaires de l'épreuve.

Le Vélo Club Douvaine remercie tous ceux qui ont œuvré ce samedi 28 mai (et avant...) pour permettre le succès de cette 9^{ème} édition : les municipalités de Bons-en-Chablais et Saxel ainsi que leurs services techniques, Intermarché Douvaine, les bénévoles et bien sûr les coureurs.

Nous vous attendons nombreux en 2023 pour la 10^{ème} Grimpée des Voirons.

Le Bureau du VCD

FOIRE DE LA SAINT-MARTIN

Évènement traditionnel bonsois, la Foire de la Saint-Martin est le rendez-vous incontournable de l'automne. L'édition 2023 se prépare.

Suite au succès de la première édition, celle-ci accueillera pour la deuxième fois, la dernière brocante de l'année.

Les inscriptions sont ouvertes, vous trouverez un bulletin d'inscription avec votre gazette.

Nous vous attendons nombreux !



INSCRIPTIONS

stmartin@bons-en-chablais.fr



CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



MARCHÉ DES 4 SAISONS ÉTÉ

Cela devient une habitude sur notre commune, les marchés des 4 saisons se suivent, celui de l'été 2022 s'est déroulé le dimanche 26 juin à la suite de la fête de la musique. Ce fut donc un week-end bien chargé pour les festivités sur notre commune. Merci aux services de la mairie qui comme d'habitude ont organisé et installé le matériel nécessaire.

L'animation réalisée par les élus et mis en valeur par un homme orchestre a permis de mettre en évidence les différentes activités proposées sur le marché.



LA PLACE DE LA COLOMBIÈRE
A ENCORE UNE FOIS MONTRÉ
TOUT SON POTENTIEL.



À SAVOIR

- les 36 stands

MAIS AUSSI

- Admire la démonstration de capoeira (filhosdeangola) et de graff (Léa Tran)
- Apprendre à jardiner et à confectionner un hôtel à insectes (Jardin Nature & potager) et à réaliser un hôtel pour abeilles et des bombes à graines (Un Rêve d'abeilles)
- Se cultiver avec les bibliothèques de Brenthonne et Bons-en-Chablais
- Et pour les plus jeunes se régaler de belles histoires lues par Marie-France Moser bénévole de la médiathèque de Bons.

Après tous ces efforts, un repos bien mérité était nécessaire. Heureusement l'amicale du personnel de la mairie proposait boissons et petite restauration.

Merci à tous pour cette belle journée et vivement cet automne
En attendant profitons quand même de cet été !!!

CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



CÉRÉMONIE DU 8 MAI 2022

Cette année, la cérémonie du 8 mai en mémoire de la victoire de 1945 s'est tenue sur la place Henri Boucher, devant la Mairie de Bons-en-Chablais, à 19h30.

Les bonsois venus en nombre, sous un beau soleil, ont pu assister à une jolie cérémonie réunissant les acteurs habituels, ainsi que des élus du département.

NOUS SOUHAITONS DONC À NOUVEAU REMERCIER CES PERSONNES POUR LEUR PRÉSENCE ET LEUR PARTICIPATION ACTIVE :

Mme Marion Lenne, députée de Haute-Savoie ; M. Cyril Pellevat, sénateur de Haute-Savoie ; M. Joël Baud-Grasset, conseiller départemental de Haute-Savoie ; Mme Cathy Raphoz, remplaçant Mme Chrystelle Beurrier conseillère départementale de Haute-Savoie ; M. Olivier Jacquier, Maire de Bons-en-Chablais ; les adjoints et conseillers municipaux de la ville, l'Union des anciens combattants et leur président M. Paul Condevaux, Messieurs Genoud,

Mille et Brusa, portes drapeaux ; la gendarmerie nationale, la police municipale, les sapeurs-pompiers et leur lieutenant M. Jean-Baptiste Fillon, les jeunes sapeurs-pompiers et leur sergent-chef Cécile Badaud Tofoli, les anciens sapeurs-pompiers, les musiciens de l'Echo des Voirons et leur présidente Mme Emilie Trolliet, les musiciens de l'Harmonie municipale et leur président M. Adrien Perreard et le personnel communal.

La cérémonie s'est close sous l'hymne nationale joué par l'Harmonie municipale, suivi par l'hymne de la Savoie, Les Allobroges, interprété par la batterie fanfare l'Echo des Voirons et l'Harmonie municipale.

Pour rappel, du fait de la situation sanitaire, la cérémonie de 2021 avait été organisée en très petit comité devant le monument aux morts de St Didier et retransmis en direct sur Facebook.

CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



PROGRAMMATION CULTURELLE DE LA MJC CHABLAIS

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

La plaquette d'activités de la MJC Chablais pour la saison 2022-2023 est disponible en version papier et consultable en ligne !

Vous pouvez vous inscrire aux différentes activités qui vous intéressent via notre site (et votre espace GoAsso) ou directement auprès de notre secrétariat dès le lundi 22 août 2022.

Toutes les activités régulières reprendront la semaine du 12 septembre 2022.



STAGE DE CIRQUE

Comment s'occuper quand sonne la fin de l'été... ?

VIENS FAIRE TON SHOW SOUS LE CHAPITEAU !

La MJC Chablais et l'association YANKADIY s'associent pour vous proposer un stage de découverte des arts du cirque du 22 au 26 août 2022 de 10h à 12h30 pour les enfants de 4 à 6 ans et de 10h à 17h, ouvert aux enfants dès 6 ans.

Le stage se clôturera par un spectacle le vendredi 26 en fin d'après-midi. Il sera suivi d'un concert de chants et musiques afro et traditionnelles burkinabés proposé par la compagnie YANKADIY.

INSCRIPTIONS AUPRÈS DE LA MJC CHABLAIS :

en ligne via douvaine.goasso.org ou au secrétariat de la MJC (2 avenue du stade à Douvaine).

Les 29, 30 et 31 août 2022 la formule change pour une entrée libre : le matin de 10h à 12h à destination des familles (prix libre au chapeau) et de 14h à 17h pour les adolescents (gratuit).



INFORMATIONS

mjc-chablais.com

CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



LES PETITS VEILLEURS DE LA MÉMOIRE

Le 7 mai 2022, nous avons souhaité organiser une cérémonie afin de remettre les diplômes « des Petits veilleurs de la mémoire » aux enfants qui ont participé à la journée de commémoration du 11 novembre 2021 en venant chanter avec leurs professeurs des écoles et du collège.

En effet, il est à nos yeux très important de remercier l'implication de ces enfants dans le devoir de mémoire que nous avons tous en tant que français ou européens et de les motiver à garder cet engagement.

Le diplôme leur a été remis un à un sur le podium de la salle des fêtes par M. le Maire Olivier Jacquier ainsi que par Mme la Députée, Marion Lenne qui nous a fait l'honneur de participer à cet événement. S'en est suivi un verre de l'amitié partagé par les enfants, leurs parents et les élus présents à cette occasion.

Enfants d'aujourd'hui mais adultes et décideurs de demain, en étant les petits veilleurs de la mémoire, ces enfants continuent de faire perdurer les souvenirs et les hommages, afin de permettre aux futures générations de faire en sorte qu'ils ne subissent pas les violences des guerres que nos aïeux ont vécus ; pour cet engagement nous leur disons merci et bravo !

JUMELAGE

Le comité de Jumelage recherche des volontaires pour contribuer à l'organisation d'échanges avec nos amis Italiens de Castione della Presolana.

Toutes les compétences sont les bienvenues, de façon occasionnelles ou soutenues.



INSCRIPTION

mairie@bons-en-chablais.fr

TERRA LANGINI MÉMOIRE ET PATRIMOINE

Bonsois de vieille date ou nouvellement installés en Chablais, vous désirez mieux connaître votre cadre de vie, et vous vous intéressez à ce qui fait son charme et son originalité environnementale, historique, naturelle, à sa mémoire et à ce qui constitue une véritable culture locale.

« Terra Langini, Mémoire et patrimoine » vous propose gratuitement des sorties de découverte du patrimoine local architectural, historique ou traditionnel, et de votre environnement naturel (paysages, faune, botanique...), des expositions, des conférences, qui vous permettront de mieux connaître encore et apprécier les différents aspects de ce patrimoine qui est le vôtre et qui appartient aussi aux générations futures.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 SEPTEMBRE

Thème 2022 - « Patrimoine durable » : 3 circuits commentés de découverte du patrimoine local, avec Denis Lavy.

SORTIE DÉCOUVERTE DES CHAMPIGNONS SAMEDI 8 OCTOBRE À 14H

avec Denis Jordan, (Inscription préalable, tel 06 64 29 81 99)

HISTORI-THÉS

Où sont présentés des épisodes historiques et des anecdotes curieuses du passé de Bons-en-Chablais et communes voisines, ancienne Terre de Langin

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE À 17H

- Histori-thé n°10 : Contrebande de bétail et contrebandiers (suite)
- Anecdotes curieuses du temps passé : faits divers et méfaits...

NOUS CONTACTER

terralangini.org

CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



HANDBALL CSL

“ UNE BELLE SAISON DE
REPRISE AVEC UNE MONTÉE
EN 1^{ÈRE} DIVISION POUR
LES SENIORS GARÇONS ! ”

La saison 2021/2022 s'est achevée sur une très bonne note pour le Handball Club de Bons en Chablais avec les seniors garçons qui ont terminé premiers de leur poule au terme d'un saison exemplaire et se sont donc offert la montée en première division départementale ! Nous les retrouverons donc la saison prochaine au niveau supérieur !

Les -18 garçons ont également fait une très belle saison avec 100% de victoire lors de la phase de brassage et donc une montée en 1^{ère} division au mois de janvier ! Division dans laquelle ils ont continué sur leur lancée jusqu'en fin de saison. Ils ont évolué toute l'année avec un petit effectif mais très soudé et investi aussi bien dans leur équipe que dans le club.

Nos jeunes -15 filles ont fait elles aussi un beau parcours cette saison avec un bel effectif d'une quinzaine de filles maintenu toute l'année.

Enfin les seniors filles sont allées au bout du championnat malgré plusieurs blessures en fin de saison... nous espérons les retrouver en forme et plus nombreuses en septembre !

Les -10 et -13 en grand nombre, constituent le réservoir de demain et sont formés par des entraîneurs appliqués qui leur enseignent les bases solides de notre sport.

La section loisir comptait cette saison une vingtaine d'inscrits, chacun a pu évoluer et apprendre à son rythme et la bonne humeur et l'entraide était de vigueur. Rendez-vous en septembre pour la suite.

Si vous avez envie de rejoindre l'une de nos équipes, n'hésitez pas à venir essayer lors d'un entraînement dès la rentrée, vous êtes les bienvenus !

Vous pourrez retrouver le planning des entraînements sur notre site internet et sur nos réseaux sociaux !

REJOIGNEZ-NOUS !

📷 Handball Club Bons en Chablais
f Handball Club Bons en Chablais
handball-club-bons-en-chablais.com

CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



FILHOS DE ANGOLA

**“ VENEZ DÉCOUVRIR
L'ASSOCIATION CULTURELLE
FILHOS DE ANGOLA
À BON-EN-CHABLAIS ! ”**

Notre objectif est de transmettre et faire connaître l'art de la capoeira, les danses, la musique et la culture brésilienne.

Alliant mouvement, musique et tradition, la capoeira est un art qui développe l'agilité, la flexibilité, la musicalité et aide à augmenter la confiance en soi de manière ludique. Les cours sont donnés par Contramestre Téco Canindé, brésilien, qui a une grande expérience de la capoeira avec les enfants et adultes depuis 25 ans.

Avec notre association, partez également à la découverte de danses, comme la samba de roda, frevo, cabocolinho, cavalo marinho, coco et ciranda, ainsi que de percussions traditionnelles du Brésil comme le maracatu.

L'association intervient dans la vie communautaire en participant aux animations, en donnant des cours, des ateliers, des stages et en faisant des démonstrations.



Rejoignez-nous cet été pour la capoeira à Bons-en-Chablais les vendredis à partir 19h00 dans la salle de motricité de l'école primaire (215 rue de l'Avenir).

RENDEZ-VOUS SUR

filhosdeangola.fr

LE COMITÉ DES FÊTES VOUS PROPOSE LA FÊTE DE LA BIÈRE



Une dizaine de bières différentes vous sera proposé à la dégustation. Une petite restauration vous aidera à tenir toute la soirée. Ambiance et bonne humeur assurée.

Fidèle à sa toute 1^{ère} édition, la 2^{ème} fête de la bière organisée par le Comité des Fêtes aura lieu en automne 2022 à la salle des fêtes et le bénéfice de cette soirée sera remis à une œuvre ou une association caritative.
(que nous n'avons pas encore choisi)

Rejoignez-nous nombreux pour faire du retour de la fête de la bière un franc succès !



CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Le Comité des Fêtes et l'Harmonie Municipale de Bons-en-Chablais ont eu le plaisir d'accueillir pas moins de 5 groupes : la troupe de danse de Nabil Soltani Break Spirit Crew, Nad & Co, un duo guitare-voix interprétant un répertoire de reprises françaises et internationales des années 70 à nos jours, un second duo, féminin cette fois, Na+Na : deux femmes, deux mères et deux cultures, deux passionnées de musique. Depuis 2018, le duo vagabonde, sur les rythmes ensoleillés du Brésil, sa chanson poétique à la française, ensuite le groupe The Green Mice qui pour la 2^{ème} fois à Bons a repris pour notre plus grand plaisir des morceaux de Pink Floyd et pour finir, Janie Doe, ce groupe électro-pop d'1 chanteuse et de 3 musiciens aurait aimé mettre le feu à Bons en mêlant ses influences diverses avec un peu de rock n' roll créant un mélange énergique et détonnant mais ils ont été stoppé en plein vol par un gros souci électrique. Nous avons pu nous délecter du joli grain de voix d'Angie et de la virtuosité de ses musiciens le temps d'une chanson avant que tout ne se stoppe...

Une fois de plus, les Bonsois et leurs voisins ont répondu présents. Ils ont pu se restaurer auprès des 6 foodtrucks présents sur place pour assurer la restauration et étancher leur soif auprès des 3 buvettes tenues avec le sourire par les bénévoles de l'Harmonie et du Comité. Un grand merci au public venu nombreux, aux bénévoles de nos 2 associations sans quoi rien ne serait possible,

aux artistes pour les prestations et à tous nos partenaires et soutiens.

Un merci tout particulier à Sylvain Basson et Guillaume Recour pour la sonorisation et l'éclairage de cette fête

“ SELON NOTRE ESTIMATION, NOUS AVONS ACCUEILLI PAS LOIN DE 1100 PERSONNES... UNE TRÈS TRÈS TRÈS BELLE ÉDITION GRÂCE À LA PARTICIPATION DE TOUS !!! ET NOUS COMPTONS BIEN RÉITÉRER L'AN PROCHAIN !!! ”

de la musique et la gestion des aléas de fin de soirée... Heureusement pour nous, nos jeunes du coin ont pris le relais et nous ont régalié avec des chansonnettes du cru a capella : Petit Jeanjean, les Allobroges... Merci pour cette fin de soirée animée.

À l'année prochaine !

Le Comité des Fêtes

CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



NOS TOPONYMES AUSSI RACONTENT NOTRE HISTOIRE

PARTIE 3



L'ÉVOLUTION DU PAYSAGE ET DU PARCELLAIRE À L'ÉPOQUE MÉDIÉVALE



Du XI^e au XIII^e siècle, un réchauffement climatique permet de meilleures récoltes et en conséquence un accroissement démographique : il fallut trouver de nouvelles terres agricoles, d'où une vogue du défrichement de la forêt et la création d'alpages dans la montagne des Voirons.

DES TOPONYMES TÉMOINS DES ÉTAPES DU DÉFRICHEMENT

Les seigneurs féodaux outre les dons de terres qu'ils font aux nouvelles abbayes du Chablais, ainsi à Bons le clos dit de l'Abondance donné par les sires de Langin aux chanoines réguliers d'Abondance d'où son nom d'aujourd'hui, renoncent peu à peu au faire valoir direct et concèdent à leurs serfs ou à des colons les terres dont ils ne se réservent pas l'usage, moyennant un cens ou servis annuel le plus souvent en nature.

Quelques-uns de nos toponymes ont gardé le souvenir de ces fonds concédés à diverses familles qui avaient peut-être participé à ces mises en valeur du domaine : ainsi les « **clus Culaud** » et les « **clus Besson** », des terrains conquis sur la forêt et clos d'une haie serrée



Descente vers le creux

destinée à les préserver des animaux sauvages, (du latin cludere - doublet de claudere, enfermer), devenus Champs-Besson, et aussi les Champs Gervais (transcrits également Champs Darvay selon la phonétique locale), Champs Charmottes ou Charmot, Champs Chevrier (Chevry), Champs Guillaume... sans oublier les terrains situés en altitude, souvent boisés, obtenus des seigneurs locaux par les habitants des différents hameaux : Communs de Langin, des Granges, de Marclay etc. qui ne furent divisés en parcelles qu'à la fin du XVIII^e siècle.

D'autres lieux-dits signalent encore aujourd'hui les étapes du défrichement de la forêt, par essartage et brûlis : les esserts ou essarts Morand, de la Mourgale, etc, ou les « murgiers » amoncellements de pierres et roches enlevées du terrain pour le rendre propre à la culture, (et parfois ruine d'un bâtiment)...

TOPONYMES LIÉS À LA CONFIGURATION DES TERRAINS

C'est à leur superficie ou à l'unité de mesure servant à la désigner que certaines parties de notre terroir doivent leur nom multiséculaire : ainsi les différentes Pralys (du latin *pratellos, petits prés), la Pièce, les Jointes, la Pose...



Le vignoble de Brens en 1900

CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



La grosse pierre

ou encore à leur forme (le Carre, la Linguère, la Courte et le Courtet... ou à leur relief : les Crés, le Creux, Platéron (terrain plat) la Dolle (pente dominant un creux).

AUTRES CARACTÉRISATIONS

Certains lieux ou champs étaient ou sont encore caractérisés par la présence d'un rocher ou bloc erratique, « **Vers la pierre** », « **la Grosse Pierre** », « **au Rocher** », ou « **aux Roches** », voire à un moment de l'histoire d'un où plusieurs arbres : le Crézeni (crésonnier), le Chêne, les Izerables, les Pesses ou par la présence de plantes ou arbustes. Nerollaz (patois neyroules) (myrtilles), les Bellossys, terrains propices aux prunelliers sauvages, dits aussi épines noires, (dont le fruit était appelé bellosse, du gaulois *bullucea).

Plus près des maisons se rencontrent les gerdils et autres « cortys » (jardins), les ouches ou huches, du gaulois (*olca) terres soignées encloses de haies et propres aux cultures vivrières... la grande Huche, l'Uche de la Mule (c'est-à-dire de la meule) l'Huche-Loye (du gaulois *lok- lac), une huche fréquemment inondée lors des pluies de printemps et d'automne... pour ne rien dire des Mouilles ou Moilles diverses, et autres Bugnons, des terrains humides et Balaigue (Belle-eau)...

SPÉCIALISATIONS CULTURALES

Les toponymes peuvent désigner des parcelles ou groupes de parcelles réservées dans une époque parfois lointaine à tel ou tel type de culture : les Millièrès, les Lignièrès, les Avenièrès, les Favièrès, respectivement vouées à la culture du mil, du lin, de l'avoine, des fèves, alors que les Chenevis ou Chenevièrès évoquent celle du chanvre, comme le lieu-dit Champ



Au lieu-dit la Praly le chel lieu de St Didier

du Nais signale la présence d'un rouissoir (du latin *naisium),... D'autres enfin sont attachés à la vigne : les Hutins et autres Crossettes, évoquant la vigne sur « crosses » de châtaignier, les Bercles (du latin pergula, devenu *bergula, treille), Champ ou Pré de la vigne et autres Vignettes, et Morillon (variété de raisin noir)...

TERRES GAGNÉES DANS LES PENTES DES VOIRONS

Les défrichements médiévaux ne se limitèrent pas au piémont de nos montagnes, comme l'attestent les lieux-dits aujourd'hui forestiers de Praz-plan, ou de « **la Vacherie** », qui fut pendant des siècles un alpage étendu jusqu'à la Servette : le Marquis de Coudrée n'y faisait-il pas encore garder un troupeau de 15 vaches au début du XVIII^e siècle ? et le toponyme Chavanne n'implique-t-il pas la présence d'une cabane de bergers de même Cazals (latin Casales) sur les hauteurs de Marclay ? ...

À suivre

Denis Lavy



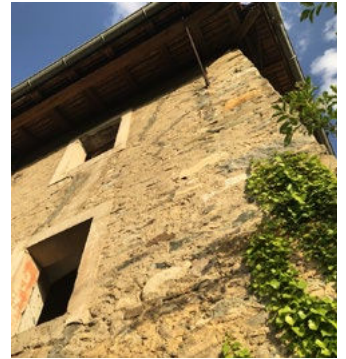
Les Granges, la Vacherie et sommet des Voirons

JEU



ZOOM SUR NOTRE COMMUNE

SAUREZ-VOUS RETROUVER
OÙ CES PHOTOS ONT ÉTÉ PRISES ?



Réponse dans le prochain numéro.

RÉSULTAT
DU JEU DE
LA GAZETTE
DE PRINTEMPS



BONS, BRENS,
OU SAINT-DIDIER ?

Vue de Saint-Didier autrefois, avec le clocher
crénelé aux pierres apparentes



Vue aérienne de Brens



Vue de Bons, derrière la Mairie



EXPRESSION POLITIQUE



LISTE MAJORITAIRE BONS POUR TOUS

ENGAGEMENT ET CITOYENNETÉ, L'AFFAIRE DE TOUS.

Après quatre dimanches d'élections en 2022, notre pays se trouve dans une situation inédite. L'abstention a atteint des records, les groupes politiques changent de configuration, l'Assemblée Nationale montre un nouveau visage et la gouvernance du pays va devoir se réinventer. Quelle que soit notre opinion sur les résultats, c'est sans doute l'occasion de nous questionner sur notre propre engagement citoyen.

S'engager d'accord, mais s'engager pourquoi, à quoi, pour quoi et comment ?

S'engager, est-ce nécessaire voire obligatoire ?

Participer, voilà la définition la plus simple du verbe s'engager. Bien-sûr, considérant l'Homme comme étant libre, il a de ce fait le choix de participer ou non à la vie publique. Mais si chacun parvient à s'approprier et à comprendre son droit à l'engagement, on peut espérer que chaque individu trouve un sens à s'engager. Ainsi, l'individu fait valoir son droit à agir, à donner vie à des idées, ceci à différentes échelles, que ce soit au pied de son logement ou dans un cadre plus global.

Finalement, la commune serait-elle l'échelon où les citoyens se réapproprient la politique, dans le sens historique du terme de « gouvernance de la cité » ? Nous constatons que les réunions publiques fédèrent de plus en plus de monde. C'est évidemment positif. L'information et la rencontre sont les maillons indispensables à l'engagement, car pour s'engager il faut comprendre une situation, en connaître les enjeux et avoir la certitude ou au moins l'espoir que notre action peut changer quelque chose.

Si au niveau national il est parfois difficile de le concevoir, à l'échelle de la commune la participation active de chacun est perceptible tant au niveau politique qu'associatif, professionnel, ou culturel. Continuons à bâtir tous ensemble notre petite ville de demain.

Les élus de la liste « Bons pour tous »

BONS À VIVRE

Lors de la séance du conseil municipal du 11 avril, nous avons voté, comme l'ensemble des élus présents et représentés, le maintien du taux communal pour les prochaines taxes foncières bâties et non bâties.

Étant donné que la base locative qui sert au calcul du montant des taxes foncières a subi une augmentation sensible puisque celle-ci est indexée sur l'indice des prix à la consommation, nous avons estimé qu'il aurait été maladroit d'alourdir le coût du foncier pour les ménages qui subissent déjà une pression importante sur leur budget.

Pour les prochaines années, Il sera néanmoins difficile de maintenir les taux à leur niveaux actuels, car il faudra faire face aux dépenses supplémentaires. Nous en débattons.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances, synonymes de retrouvailles et d'emploi du temps allégé.

Les élus de la liste « Bons à Vivre »



AGENDA



ÉVÈNEMENTS & ANIMATIONS



SEPTEMBRE
SAMEDI 3



FORUM
ET FESTIVAL
DES ASSOCIATIONS



SEPTEMBRE
JEUDI 8



DON DU SANG



SEPTEMBRE
17 & 18



JOURNÉE EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE



SEPTEMBRE
25



MARCHÉ DES 4 SAISONS
AUTOMNE



OCTOBRE
7 & 8



FÊTE
DE LA SCIENCE



OCTOBRE
SAMEDI 8



MARCHE
BLEUE



OCTOBRE
MERCREDI 12



ATELIER PHILO
MÉDIATHÈQUE



OCTOBRE
SAMEDI 15



ATELIER JEU
"LA FRESQUE DU CLIMAT"
SALLE DES FÊTES - MÉDIATHÈQUE



OCTOBRE
SAMEDI 15



COURSE D'OCTOBRE
ROSE



NOVEMBRE
VENDREDI 11



CÉRÉMONIE
DU 11 NOVEMBRE



NOVEMBRE
DIMANCHE 13



FOIRE
DE LA SAINT MARTIN



NOVEMBRE
DIMANCHE 27



SALON
DES CADEAUX



INFOS PRATIQUES



LA MAIRIE À VOTRE SERVICE

MAIRIE DE BON-EN-CHABLAIS

15 place Henri Boucher
74890 Bons-en-Chablais
04 50 36 10 30
mairie@bons-en-chablais.fr
www.bons-en-chablais.fr

OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Lundi : 13h30 - 17h30
Mardi : 9h00 - 12h00 et 13h30 - 19h00
Mercredi, jeudi et vendredi : 9h00 - 12h00
et 13h30 - 17h00
Samedi : 9h00 - 12h00

PERMANENCE DU CCAS

Lundi : 14h30 - 16h00
Mardi : 9h00 - 12h00 et 13h30 - 16h00
Jeudi : 9h00 - 11h45 et 13h30 - 16h00
Vendredi : 9h00 - 11h45
04 50 82 08 08

PERMANENCE DU SERVICE SCOLAIRE

Mardi : 9h00 - 12h00
Mercredi : 9h00 - 12h00
Jeudi : 09h00 - 12h00
Vendredi : 09h00 - 12h00
04 50 82 08 07

POLICE MUNICIPALE

Lundi, mardi, mercredi et jeudi :
8h00 - 12h00 et 13h15 - 17h30
Vendredi : 8h00 - 12h00 et 13h15 - 17h00
Samedi : 7h30 - 12h00
04 50 36 34 97

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Mardi : 16h - 18h
Mercredi : 10h - 12h et 14h - 18h
Samedi : 9h30 - 12h30
Le service drive est toujours proposé aux usagers
qui le souhaitent :
vendredi de 14h30 à 17h30
samedi de 9h30 à 11h30.
04 50 31 85 47
bibliotheque@bons-en-chablais.fr
www.bons-en-chablais.fr rubrique « médiathèque »

Votre médiathèque sera exceptionnellement fermée
la semaine du 15 au 20 août.

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ SUR

 Ville de Bons en Chablais
sur l'application mobile City All
disponible via l'App Store ou Play Store